

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
2017_184**

OBJET :

COMMISSION N°4

*Signature d'une
convention avec la
CCHD afin d'acter une
volonté de coopération*

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 47

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

Nombre de votants : 57

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 26 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MOUCHIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 juin 2017, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président,
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
M. Guy SCHRYVE, M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Michel DUFERMONT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Benoît BRILLON, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, Mme Ingrid VERON, M. Frédéric SZYMCZAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Isabelle DRUELLE, Mme Monique NOWAZIC, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, Mme Marie CIETERS, M. Yves LEFEBVRE, M. Fabrice BALENT, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Claude COLLIERIE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT
M. Jean-Luc CARTON, suppléant de M. Jean-Paul BEAREZ

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE KOS
Mme Joëlle DUPRIEZ, procuration à M. Christian LEMAIRE
M. Alain DUTHOIT, procuration à Mme Marion DUBOIS
M. Dominique BAILLY, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Jean-Michel DELERIVE, procuration à M. Bruno RUSINEK
Mme Caroline MARLIERE, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Pierre CROXO, procuration à M. Jean-Claude COLLIERIE
Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

(A partir de la délibération n°2017/119 - M. Luc MONNET, procuration à M. Francis MELON)

(A partir de la délibération n°2017/166 – M. Thierry LAZARO, procuration à Mme Marie CIETERS)

Absents :

M. Michel DUPONT remplacé par sa suppléante Mme Odette FAVIER,
M. Jean-Paul BEAREZ remplacé par son suppléant M. Jean-Luc CARTON
M. Régis BUE
Mme Marie-Hélène BACLET

A partir de la délibération n°2017/166, départ de M. Thierry BRIDAULT, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017

Délibération 2017_184

COMMISSION N°4

Signature d'une convention avec la CCHD afin d'acter une volonté de coopération

Le Conseil Communautaire,

Vu le projet de convention entre la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT et la Communauté de communes de la Haute Deûle visant à acter une volonté de coopération sur les sujets suivants :

- L'ADS (autorisation du droit des sols)
- Les groupements de commandes
- Les aménagements de la Deûle

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 52 VOTANTS)

- D'autoriser son président à signer la convention visant à acter la volonté de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT d'installer une coopération avec la Communauté de communes de la Haute Deûle (CCHD) sur les sujets suivants :
 - L'ADS (autorisation du droit des sols)
 - Les groupements de commandes
 - Les aménagements de la Deûle

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président


Jean-Luc DETAVERNIER

